


AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que le conseil municipal de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes procèdera à l'adoption du budget de fonctionnement pour l'année 2020, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue exclusivement à cette fin le 19 décembre 2019 à 19h15, à la salle municipale sise au 830, Rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 5 décembre deux mille dix-neuf.



Sandie Roux

Secrétaire-trésorière/directrice générale